

Infomairie



Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.

Juin ...

Voilà un mois charnière, à cause du changement climatique, la température comme le ciel sont devenus incertains.

► Vedette des réseaux sociaux... « Le City-Stade »

Chaque année la commission de contrôle des jeux extérieurs « QUALICONSULT » passe regarder et inventorier les installations de la commune à l'école dans le parc de jeux et le city stade.



Voilà à quoi ressemblent les anecdotes et commentaires des réseaux sociaux concernant l'utilisation du city-stade... à l'attaque... ! Du n'importe quoi... comme toujours veuillez soigner vos propos ! La municipalité doit réaliser des travaux de sécurité en urgence... donc il est clos.

► L'école... le covid s'est envolé ?

Après un entretien virtuel avec M. le Préfet 54 et une convocation en Sous-Préfecture, et une réunion présentiel, j'ai décidé la réouverture de l'école pour 16 jours, jusqu'aux vacances.

- ① Respect des règles de distanciations...
- ② De circulation...
- ③ De protection corporelle...
- ④ Le ménage, pas de miracle, comme avant le confinement.

De toute façon, une minorité d'enfants sont infectés au coronavirus... Chez notre voisin le Luxembourg seulement 165 cas !
Réouverture le lundi 8 juin 2020...

C'est marrant que des mecs qu'on voit régulièrement se foutre le doigt dans le nez à l'Assemblée Nationale puissent imaginer que des gosses de 4 ans soient capables de respecter les gestes barrières.



► La carrière les travaux commencent...

Si vous prenez la RD 16 via Audun-le-Tiche vous ne pouvez pas passer sans voir les pelleteuses.

D'une superficie de 33 hectares pour le démarrage... Les grandes manœuvres consistent à mettre la plate-forme de niveau avec la création d'une sortie sur la départementale...



Le collectif est toujours là ! Aumetz toujours avec Gilles Destremont, Crusnes avec Florian Bertelle, Villerupt avec Pierrick Spizak, Beuvillers avec Louis Gobert, Errouville avec Roger FAUST, Audun-le-Tiche avec la présidente du collectif Viviane Fattorelli, et tous les membres d'associations civiles de Villerupt/Audun/Aumetz, faisant parties du comité de pilotage.

Le permis de construire et d'aménager du site est périmé... Notre avocat, nous demande d'écrire à M. le Maire d'Audun-le-Tiche pour faire suspendre les travaux. Il a 8 jours de délai, ensuite c'est M. le Préfet qui doit intervenir et l'avocat saisi le Tribunal pour une procédure juridique « suspensoir », et là... tout recommence avec la course à l'échalote pour arriver le premier !

Nous envisageons toujours des manifestations de masse, mais après confinement. C'est à ce moment, que nous comptons sur vous, pour vous manifester et répondre : PRESENT.